



Organisation
des Nations Unies
pour l'éducation,
la science et la culture

PARIS, le 12 août 2013
Original anglais

Point 34 de l'ordre du jour provisoire

**RAPPORT DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE SUR
LA RECONSTRUCTION ET LE DÉVELOPPEMENT DE GAZA :
APPLICATION DE LA DÉCISION 191 EX/35**

Résumé

Le présent document récapitule les progrès accomplis par l'UNESCO depuis la 191^e session du Conseil exécutif en ce qui concerne l'aide à la reconstruction et au développement de la bande de Gaza.

Les incidences financières ou administratives s'inscrivent dans les limites du 36 C/5.

Aucune décision n'est proposée dans le présent document.

1. Le présent document fait le point de la réponse apportée par l'UNESCO à la situation humanitaire dans la bande de Gaza depuis la 191^e session du Conseil exécutif. Il couvre la période allant de janvier à juillet 2013.

ÉDUCATION

2. Le programme « Des systèmes de qualité pour des enseignants de qualité », financé par l'Union européenne, a été mené à bien au cours de la période considérée. Il portait essentiellement sur la fourniture d'une assistance technique pour l'élaboration des systèmes et cadres opérationnels nécessaires à l'application de la Stratégie de formation des enseignants. Une des principales réalisations à Gaza est le renforcement des capacités d'un noyau d'éducateurs en ce qui concerne les méthodes d'enseignement novatrices, notamment les TIC dans l'éducation, les besoins spéciaux et l'éducation inclusive, et le leadership éducatif pour le changement – domaines définis conjointement avec le Ministère de l'éducation et d'autres parties prenantes. Une centaine de participants de Gaza ont pu assister, par visioconférence, à la première conférence palestinienne « Des enseignants de qualité pour une éducation de qualité », qui s'est tenue en février 2013. Lors de cet événement, la priorité a été accordée à l'innovation, à la réflexion et au leadership dans l'enseignement, et les défis à venir ont été mis en évidence sur la base d'expériences locales et internationales.

3. L'UNESCO a continué de coordonner la mise en œuvre du programme Éducation pour tous (EPT) à Gaza, avec le soutien de neuf organismes des Nations Unies. Ce programme, axé sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants ainsi que sur le développement de la

petite enfance, vise à renforcer la capacité du personnel de l'éducation à promouvoir une éducation de base de qualité pour tous les enfants, quels que soient leur sexe ou leurs aptitudes, handicaps, origines ou conditions de vie. À ce titre, 14 écoles pilotes de Gaza ont bénéficié d'un programme de restauration scolaire, ainsi que de diverses initiatives de renforcement des capacités consacrées aux TIC dans l'enseignement, à l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants, et aux besoins spéciaux en matière d'éducation. Des programmes d'enseignement novateurs sur l'EPT et le leadership éducatif ont été conçus et mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration de cours destinés aux futurs enseignants. Des plans ont été établis en coopération avec des universités partenaires de Gaza pour améliorer la pertinence des programmes de formation des enseignants et préparer ces derniers à mieux répondre aux différents besoins et aptitudes des enfants. À cet égard, et en coopération avec des universités et le Conseil norvégien pour les réfugiés (NRC), des outils et des questionnaires ont été élaborés pour évaluer les besoins de soutien psychosocial grâce à l'échantillon fourni par les écoles pilotes de Gaza, l'objectif étant d'améliorer le programme de formation des enseignants. Une des principales réalisations est l'installation de préfabriqués dans les 14 écoles pilotes de la bande de Gaza en vue d'ouvrir des salles de classe destinées au niveau 0 (une année de maternelle avant le niveau 1) à partir de septembre 2013.

4. Un nouveau projet financé par le Fonds de l'OPEP pour le développement international (OFID) a été approuvé pour soutenir la mise en œuvre du Programme EPT, en particulier les volets axés sur l'éducation inclusive et adaptée aux besoins des enfants et les programmes extrascolaires. Ce projet sera mis sur pied à compter de septembre 2013 dans 24 écoles pilotes de Gaza, y compris 5 écoles de l'UNRWA. En outre, le volet éducation du PNUAD qui a été récemment finalisé, volet coordonné par l'UNESCO, contribuera largement à la mise en œuvre du Programme EPT durant les trois prochaines années.

5. L'UNESCO a soutenu le Cluster éducation pendant le processus d'adaptation des Normes minimales de l'INEE au contexte. Elle a aidé à organiser des ateliers de consultation à Gaza pour établir et hiérarchiser les normes nationales d'éducation dans les situations d'urgence. Celles-ci amélioreront la qualité et la transparence de la planification, de la gestion, de la mise en œuvre et de l'évaluation de l'éducation ; appuieront la coordination en matière de droits, de principes communs et de responsabilités ; soutiendront la préparation aux catastrophes et l'atténuation des effets de ces dernières ; et renforceront les capacités en servant d'outil pour les formations et le partage du savoir aux niveaux local et national. L'UNESCO fournit actuellement des conseils techniques pour l'achèvement d'un manuel sur les normes minimales nationales de l'INEE.

6. La phase de planification d'un nouveau projet a été lancée pour soutenir le droit à l'éducation des étudiants universitaires palestiniens, en particulier ceux issus des milieux socioéconomiques les plus défavorisés et vivant dans des zones marginalisées. Avec l'appui du Comité saoudien d'aide au peuple palestinien, le projet donnera aux étudiants démunis un accès aux matériels pédagogiques et équipements nécessaires, notamment les principaux manuels de cours, des ouvrages de référence, du matériel informatique et des connexions Internet. Des bibliothèques renfermant des matériels pédagogiques indispensables aux étudiants seront créées ou soutenues dans deux secteurs de la bande de Gaza, en partenariat avec l'Institut de santé, de développement, d'information et de politique (HDIP), une ONG palestinienne. Dans le cadre de ce projet, une stratégie de plaidoyer pour la promotion du droit à l'éducation sera également élaborée et diffusée par le biais d'une campagne de communication.

CULTURE

7. L'UNESCO coopère avec l'École biblique et archéologique française de Jérusalem, l'Université islamique de Gaza et le Consulat général de France à Jérusalem pour sauvegarder le site archéologique de Tell Umm Amer (monastère de Saint-Hilarion) à Nusseirat, qui figure sur la Liste indicative de la Palestine. En raison des problèmes d'accès à Gaza, les experts n'ont pas pu effectuer les travaux de conservation d'urgence, en particulier la consolidation du mur ouest de la crypte. Un plan de travail est en cours d'élaboration pour réaliser les travaux d'urgence au

deuxième semestre 2013 et fournir une formation en cours d'emploi qui renforcerait les capacités locales de taille de pierre et de restauration. L'absence des fonds nécessaires aux mesures d'urgence pour la sauvegarde du site soulève des inquiétudes quant à l'achèvement du projet.

COMMUNICATION ET INFORMATION

8. L'« étude sur le paysage médiatique de la Palestine basée sur les indicateurs de développement des médias de l'UNESCO », projet majeur mis en œuvre en coopération avec le Centre de développement des médias de l'Université de Bir Zeit, vise tout particulièrement à ce que le rapport d'évaluation reflète fidèlement la situation de Gaza. Des chercheurs de Gaza ont ainsi pris une part active au processus d'évaluation.

9. Les activités de l'UNESCO concernant la formation des journalistes à la sécurité en Palestine répondent aux problèmes spécifiques auxquels les journalistes font face à Gaza, en raison du contexte difficile dans lequel ils travaillent. Les deux projets de formation à la sécurité portent notamment sur la gestion du stress, les procédures de sécurité professionnelle, les droits des journalistes et les normes juridiques en matière de liberté d'expression.